



7. Mai 2020



Regionale Tageszeitung



Seite 6 / 9'652 mm²



CHF 437 Werbewert



10'363 Auflage

Journal du Jura
032 321 90 00

Scrutin prévu en septembre

QUATRE BORNES

Les citoyens de Sonvilier seront prochainement appelés aux urnes pour statuer sur le projet du parc éolien des Quatre Bornes. Les séances de conciliation organisées par les autorités communales avec les opposants, qui ont pu se tenir comme prévu, n'ont pas permis de trouver un compromis. Pour rappel, le projet faisait face à trois oppositions: celles de l'association «Sauvez L'Echelette», signée par 310 personnes, de la ville de La Chaux-de-Fonds et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.

«Elles ont pu se dérouler le 16 mars dernier, soit le jour même où le Conseil fédéral a déclaré l'état de situation extraordinaire», indique la maire Rosemarie Jeanneret. Elle précise que les séances ont fait l'objet d'un PV dûment signé par les participants.

Lors de sa séance d'avant-hier, le Conseil municipal a pris position sur le PV. Sans surprise, il a pris acte du blocage de la situation, les opposants couchant sur leurs positions. Ce sera donc aux citoyens de Sonvilier de trancher. En cas de oui, le projet pourra aller de l'avant avec, comme première étape, l'envoi de la totalité du dossier à l'OACOT (Office des affaires communales et de l'aménagement du territoire) qui statuera en première instance sur les oppositions. En cas de refus, le projet sera purement et simplement abandonné. Au vu de la situation de la pandémie, le scrutin est prévu le 27 septembre. **PHO**